

Rapport annuel 2021

MNT Stratégie nationale Prévention
des maladies non transmissibles
(stratégie MNT) 2017–2024
www.bag.admin.ch/mnt



Un projet commun de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP



Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità







Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Eclairage : santé des enfants et adolescents

Contribution à la stratégie

2030
Santé • Gesundheit • Sanità • Sanadad

- 3 Introduction
- 4 État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures
- 1.  Groupe de mesures
- 6 Promotion de la santé et prévention destinées à la population
- 2.  Groupe de mesures
- 10 Prévention dans le domaine des soins
- 3.  Groupe de mesures
- 12 Prévention dans l'économie et le monde du travail
-  Mesures transversales
- 14 Mesures interdisciplinaires
- 16 Collaboration avec les partenaires de mise en œuvre
- 17 Perspectives

Impressum

Éditeur : Office fédéral de la santé publique (OFSP),
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux
de la santé (CDS), Promotion Santé Suisse (PSCH)

Date de publication : mai 2022

Versions linguistiques : Cette publication est également
disponible en allemand.

Source de l'image de couverture : Adobe Stock/JackF

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Unité de direction Prévention et services de santé
Division Prévention des maladies non transmissibles
Case postale, CH-3003 Berne
Téléphone : +41 (0)58 463 88 24
Courriel : ncd-mnt@bag.admin.ch
Internet : www.bag.admin.ch/mnt

Introduction

Dans le cadre de la stratégie *Santé2020*, le Conseil fédéral a décidé de renforcer la promotion de la santé et la prévention des maladies. Dans cette perspective, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et la Fondation Promotion Santé Suisse (PSCH) ont élaboré conjointement une stratégie et un plan de mesures afin de répondre au défi que pose la progression des maladies non transmissibles en Suisse. En 2016, le Conseil fédéral et le Dialogue Politique nationale de la santé (PNS) ont adopté la **stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017–2024 (stratégie MNT)** et le plan de mesures y afférent. Le **plan de mesures** comprend les mesures de la Confédération, des cantons/CDS et de PSCH.

Quand cela s'avérera judicieux, l'application des mesures de la stratégie MNT sera coordonnée avec celles de la stratégie nationale Addictions 2017–2024 et celles du domaine « Santé psychique ».

La Stratégie suisse de nutrition 2017–2024, élaborée par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), a largement contribué à la mise en œuvre de la stratégie MNT. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a adopté la Stratégie suisse de nutrition et le plan d'action y afférent en 2017.

L'année 2021 a également été marquée par la gestion de la pandémie de coronavirus. L'un des objectifs a été de soutenir les personnes pendant leur travail à domicile en leur dispensant des astuces en faveur d'un mode de vie favorable à la santé et de leur proposer des offres de conseil (notamment en cas de détresse psychique). Durant la pandémie, la santé psychique s'est dégradée (en particulier chez les jeunes et les groupes socialement défavorisés) et la prise de poids a touché un grand nombre de personnes. Les inégalités en matière de santé se sont encore accentuées. Les maladies non transmissibles (MNT) augmentent le risque de contracter une forme grave de COVID-19. Il est donc d'autant plus important d'entretenir un mode de vie favorable à la santé.

État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures

La mise en œuvre de la stratégie MNT a commencé début 2017. Outre l'organe responsable (Confédération [OFSP], cantons/ CDS et PSCH), de nombreux acteurs dans les domaines « Promotion de la santé et prévention destinées à la population », « Prévention dans le domaine des soins » et « Prévention dans l'économie et le monde du travail » y participent. Depuis début 2021, les différents acteurs mettent en œuvre le plan de mesures pour les années 2021–2024, qui a été adapté sur la base de l'évaluation intermédiaire de la stratégie.

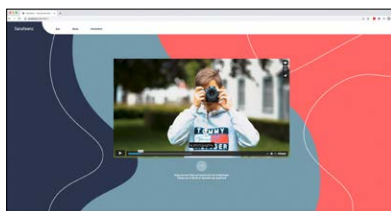
En 2021, les activités n'ont pas toutes pu avoir lieu comme prévu en raison de la pandémie de coronavirus. La mise en œuvre de certains projets a été retardée et certains événements se sont déroulés en ligne.

Éclairage sur la santé des enfants et des adolescents

La stratégie MNT, la stratégie nationale Addictions et les mesures dans le domaine « Santé psychique » s'articulent depuis 2018 autour d'un thème prioritaire annuel. Ce système vise à sensibiliser les acteurs à certains thèmes ou groupes cibles.

La période de mise en œuvre des thèmes prioritaires définis a été décalée en raison de la pandémie. En 2021, la mise en œuvre de la stratégie MNT s'est poursuivie avec pour **thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents »**. En mai 2021, l'organe responsable de la stratégie MNT, de concert avec d'autres acteurs, a organisé une conférence en ligne des parties prenantes sur le thème prioritaire. Les répercussions de la pandémie sur le quotidien des enfants et des adolescents ont été au cœur de la conférence (voir chapitre « Collaboration avec les partenaires de mise en œuvre »).

L'OFSP a par ailleurs chargé la Haute école spécialisée des Grisons de donner la parole aux enfants et aux adolescents. Il en a découlé le projet Sanateenz, jeu de mots composé de Sana (= sain en latin) et teenz (abréviation de teenager). Comment les jeunes perçoivent-ils leur santé, quel est leur mode de vie ? Le quiz permet à tous de se rendre compte de la mesure dans laquelle l'image qu'ils se font des jeunes est juste.



Site du projet Sanateenz
Site: www.sanateenz.ch

Pour les années 2022–2023, l'organe responsable de la stratégie MNT a défini les thèmes prioritaires suivants : « Santé des adultes » jusqu'en mars 2022, « Santé et environnement » à partir d'avril 2022 et « Santé publique et action sociale » à partir de janvier 2023.

Bilan de l'année écoulée

Le tableau ci-dessous présente quelques chiffres tirés de la mise en œuvre de la stratégie MNT en 2021.

Chiffres issus de la mise en œuvre des groupes de mesures 1-3

programmes d'action cantonaux (alimentation, activité physique, santé psychique)	25
programmes de prévention de l'alcoolisme dans les cantons	5
programmes de prévention du tabagisme dans les cantons	14
programmes de prévention des addictions multithématiques dans les cantons	11
programme de prévention focalisé sur plusieurs facteurs de risque dans les cantons	4
nombre d'enfants et de jeunes qui participent à une offre sportive J+S (OFSP0)	594'323
membres du réseau hepa.ch	128
participants au forum SELF	80
producteurs et détaillants suisses s'engagent pour le Nutri-Score (OSAV)	46

Chiffres issus de la mise en œuvre des groupes de mesures transversales A-E

demandes de financement approuvées dans le cadre du Fonds de prévention du tabagisme	59
projets soutenus dans le cadre du Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool	14
indicateurs du MonAM (MNT et addictions)	110
nombre de rapports de recherche	7
nombre de fiches d'information pour un transfert de connaissances	9
organisations actives sur la plateforme en ligne prevention.ch (MNT, addictions, santé psychique)	180
nombre mensuel d'articles sur la plateforme en ligne prevention.ch (MNT, addictions, santé psychique)	100
nombre de visites sur la plateforme en ligne prevention.ch	33'000
nombre de newsletter de la stratégie	4
nombre d'abonnées et d'abonnés à la newsletter de la stratégie	1'100
nombre de newsletter « Dans les cantons »	4
nombre d'abonnées et d'abonnés à la newsletter « Dans les cantons »	1'036
projets encourageant la mobilité active qui bénéficient d'un accompagnement	2
projets modèles pour un développement territorial durable qui bénéficient d'un accompagnement	9
participants à la conférence des parties prenantes	262
interventions parlementaires traitées	21

Les principales activités réalisées depuis le début de la mise en œuvre de la stratégie MNT jusqu'à fin 2021 sont présentées ci-après par groupe de mesures, tout comme les priorités fixées pour 2022.



Groupe de mesures

Promotion de la santé et prévention destinées à la population

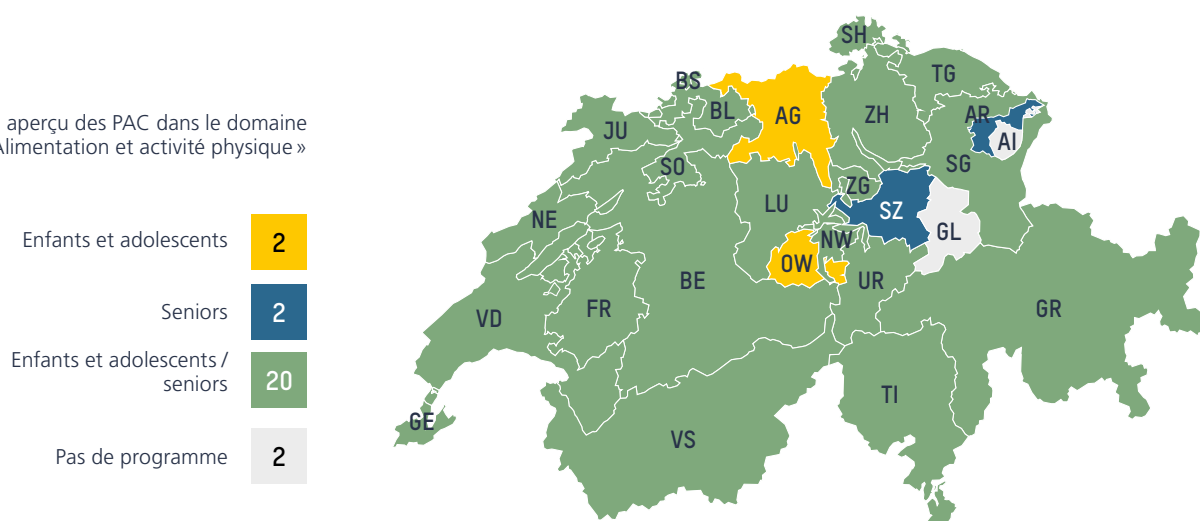
Dans ce groupe de mesures, l'accent est mis sur les programmes et les projets cantonaux de prévention dans les domaines de l'alcool, du tabac, de l'alimentation et de l'activité physique, ainsi que de la santé psychique. En mars 2021, l'organe responsable a lancé deux plateformes régionales d'échange destinées aux cantons, qui se sont déroulées sous forme de rencontres en ligne. Comme le souhaitaient les cantons, l'accent a été mis, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, sur les activités numériques et les adolescents (www.bag.admin.ch).

Mise en œuvre des programmes cantonaux de prévention

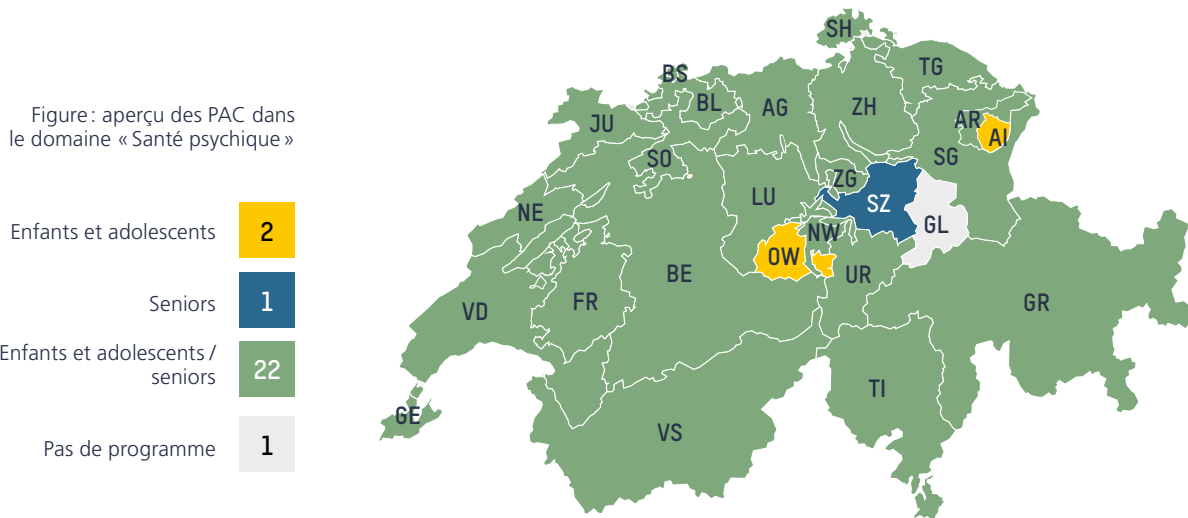
En 2021, 24 et 25 cantons respectivement ont mis en œuvre, avec le soutien de PSCH, un programme d'action cantonal (PAC) dans les domaines « Alimentation et exercice physique » ou « Santé psychique » (voir figures). Parmi ceux-ci, 20 cantons ont mis en œuvre un PAC dans les deux domaines et pour les deux groupes cibles « enfants/adolescents » et « personnes âgées ». 14 cantons ont déployé un programme cantonal de prévention des problèmes liés aux dépendances ou de prévention du tabagisme, avec, dans ce domaine, des mesures soutenues en partie par le Fonds de prévention du tabagisme. Cinq cantons ont mis en œuvre un programme de prévention des problèmes liés à l'alcool. Enfin, 11 cantons disposaient d'un programme de prévention des addictions multithématique et quatre d'un programme de prévention focalisé sur plusieurs facteurs de risque (MNT/Addictions).

24 cantons ont mis en œuvre un PAC dans le domaine « Alimentation et activité physique » avec le soutien de PSCH.

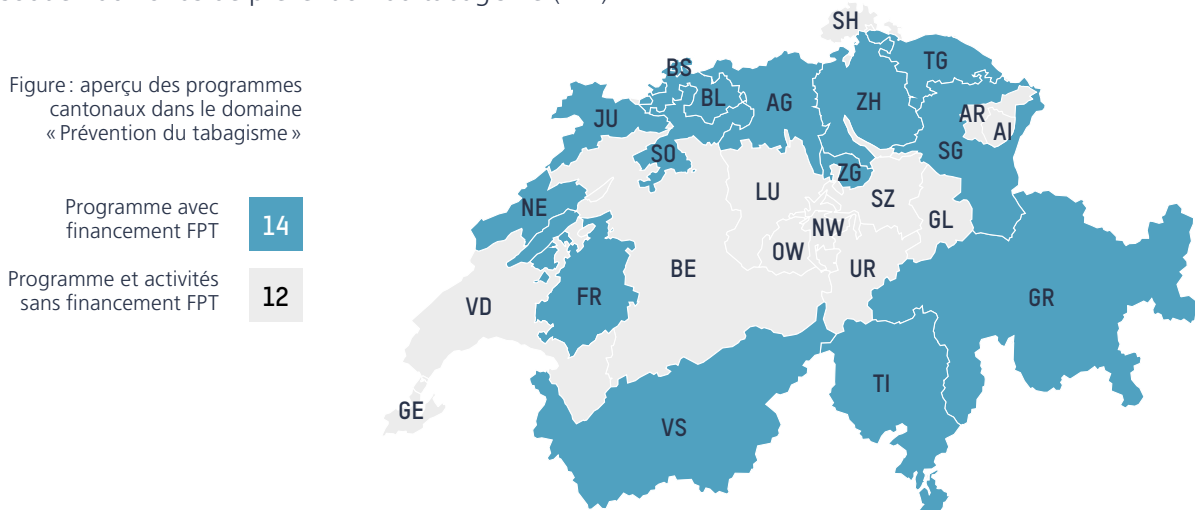
Figure : aperçu des PAC dans le domaine « Alimentation et activité physique »



25 cantons ont mis en œuvre un PAC dans le domaine « Santé psychique » avec le soutien de PSCH.



14 cantons ont mis en œuvre un programme cantonal de prévention du tabagisme, dont certains avec le soutien du Fonds de prévention du tabagisme (FPT).



Soutien au développement des programmes cantonaux de prévention

Depuis 2021, tous les cantons enregistrent uniformément leurs programmes sur quatre ans en cours dans le domaine Alimentation, activité physique et santé psychique sur la plateforme numérique E-PAC de PSCH. Cet outil réduit la charge administrative, améliore la qualité et la vue d'ensemble, et permet la mise en réseau des cantons.

Se fondant sur le rapport publié en 2020 « Facteurs de succès des programmes cantonaux de promotion de la

santé et de prévention », le groupe de travail réunissant la CDS, PSCH, l'OFSP et le FPT a lancé à l'automne 2021 la mise en œuvre d'un prototype de l'outil « Facteurs de succès pour les programmes cantonaux ».

L'OFSP et le FPT financent la Croix-Rouge suisse (CRS) pour la mise sur pied et la gestion d'un service de conseil « Inclure l'égalité des chances dans vos projets » (www.migesplus.ch). La CRS conseille gratuitement les personnes qui déposent un projet quant à la façon de prendre en compte l'égalité des chances et de le mettre en œuvre.

Promotion de la santé et prévention chez les enfants et les adolescents

Sur mandat de l'OFSP, la Haute école Lucerne a publié en septembre 2021 une étude préliminaire, élaborée avec les associations professionnelles, qui portait sur le réseautage centré sur la famille. L'étude met en évidence le potentiel des réseaux à identifier de manière précoce les familles vulnérables et à les accompagner par des méthodes accessibles (www.bag.admin.ch).

Dans le cadre du projet de mise en réseau Miapas, PSCH a publié en septembre 2021 une brochure d'information sur le projet, avec des recommandations nationales relatives à la promotion de la santé dans la petite enfance. L'association a également publié du matériel d'information et de sensibilisation sur la promotion de la santé psychique des futurs parents (www.promotionsante.ch).

Le FPT avait lancé le Programme pour l'enfance et la jeunesse fin 2020 (www.tpf.admin.ch). En 2021, il a présenté aux cantons et aux ONG les possibilités de participation. En 2022, il proposera aux classes une offre leur permettant de réfléchir à leur mode de vie. D'autres offres sont en cours d'élaboration.

Promotion de l'activité physique chez les enfants et les adolescents

L'Office fédéral du sport (OFSP) a veillé à ce que, malgré la pandémie, le maximum d'enfants et de jeunes puissent utiliser l'offre du programme d'encouragement du sport « Jeunesse+Sport » (J+S). 594 323 enfants et adolescents y ont participé en 2021. Les restrictions dues à la pandémie ont entraîné une diminution du nombre de participants. On peut toutefois s'attendre à ce que la tendance à la hausse, observée depuis de nombreuses années, se poursuive dès que les camps et les cours pourront à nouveau être organisés sans restrictions.

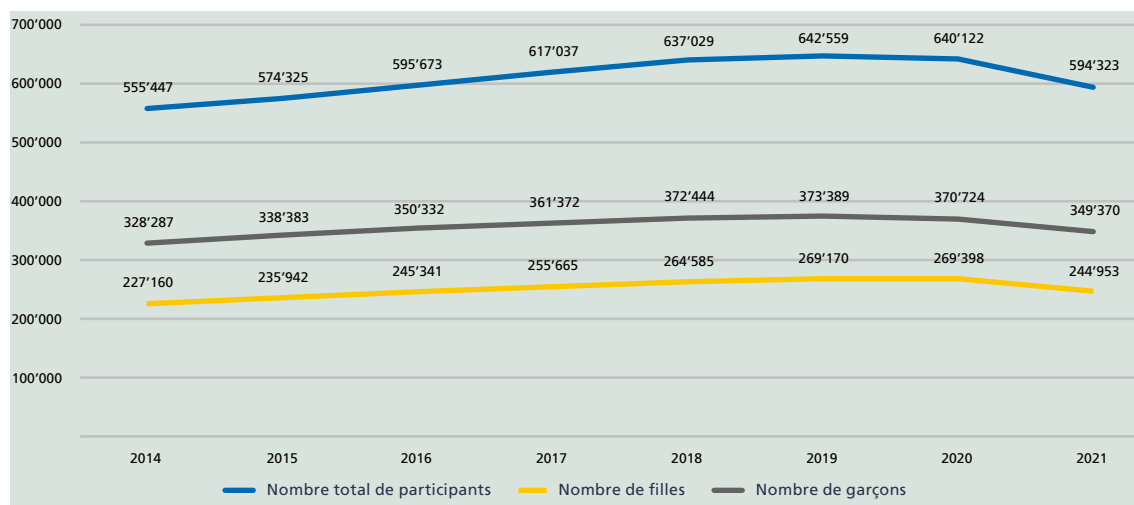


Figure : nombre d'enfants et d'adolescents participant aux offres J+S

En septembre 2021, l'OFSP a publié le rapport sur les enfants et les adolescents de l'étude « Sport Suisse 2020 » (www.baspo.admin.ch). Le pourcentage de ceux qui pratiquent un sport a augmenté entre 2014 et début 2020.

Promotion de la santé et prévention dans le contexte de la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus ayant considérablement façonné le quotidien, des mesures spécifiques pour renforcer la santé psychique et encourager l'activité physique ont été mises en œuvre (www.prevention.ch). À cette fin, l'OFSP a travaillé avec les acteurs nationaux (OFSP, réseau hepa.ch, PSCH, Pro Mente Sana, Pro Juventute, association suisse La Main Tendue, etc.).

PSCH a consacré en janvier 2021 sa conférence nationale au thème « Coronavirus et promotion de la santé : quelles leçons pour l'avenir ? »

(www.konferenz.gesundheitsfoerderung.ch).

L'association a en outre régulièrement ajouté à la rubrique Corona de son site Internet des initiatives émanant de cantons et d'organisations nationales, soutenu des offres faciles d'accès (telles que Pro Juventute et La Main Tendue) et publié des rapports sur le thème.



Document de travail « Répercussions de la pandémie de coronavirus sur la santé de la population en termes de vulnérabilité et de ressources »

PDF : www.promotionsante.ch

Priorités 2022

Dans le cadre de l'harmonisation des processus pour les programmes cantonaux, PSCH, l'OFSP et le FPT introduiront d'autres uniformisations (formulaire pour le rapport p. ex.) et examineront des optimisations (notamment le dépôt de demandes sur une plateforme électronique commune). L'OFSP lancera, avec les cantons, l'anniversaire des 50 ans du programme J+S et discutera avec ses partenaires de son développement (offres faciles d'accès p. ex.). L'OFSP, avec d'autres acteurs, renforcera la communication visant à promouvoir l'activité physique dans le but de créer un « mouvement pour plus de mouvement ». Dans les plateformes régionales d'échange, les cantons traiteront en mars/avril 2022 du thème « Prévention comportementale ».

2. Groupe de mesures

Prévention dans le domaine des soins

Ce groupe de mesures met l'accent sur les personnes présentant un risque élevé de développer une maladie et sur celles qui souffrent déjà d'une maladie non transmissible, d'addiction ou d'une maladie psychique. Le but est de renforcer la prévention dans le domaine des soins (PDS) pour toute la chaîne de soins, de façon à favoriser la qualité de vie et l'autonomie des personnes concernées et à réduire le besoin de traitements.

Bases pour la PDS

L'OFSP, en collaboration avec PSCH, a adapté le document relatif à la PDS. Il y a, d'une part, intégré les leçons tirées de la mise en œuvre des mesures PDS pendant les trois ans et demi passés et, d'autre part, il a organisé un atelier où les acteurs du domaine étaient invités à partager leurs réflexions. En juin 2021, l'OFSP a publié la brochure sur la PDS en même temps qu'un flyer.



Brochure « Prévention dans le domaine des soins »
PDF: www.bag.admin.ch

Par ailleurs, l'OFSP souhaite améliorer les conditions devant permettre l'intégration de l'activité physique comme moyen thérapeutique dans le traitement des MNT, des addictions et d'autres maladies. Après une analyse de situation sur le thème « Activité physique comme moyen thérapeutique », l'OFSP a chargé Interface de mettre au point des profils de compétences et d'identifier les acteurs appropriés. Le rapport sera publié en 2022.

Promotion de projets dans le domaine PDS

Les premiers projets dans le domaine PDS se sont achevés avec succès au cours de l'année 2021. En août 2021, PSCH a publié le concept développé pour le soutien de projets PDS (www.promotionsante.ch). Ce concept prend en compte les résultats d'évaluations, les expériences tirées de la mise en œuvre des mesures PDS et les contenus du document de base adapté relatif au domaine PDS. PSCH a en outre lancé en septembre 2021 le quatrième cycle de soutien. Les projets innovants soutenus concernent les domaines des MNT, des addictions et de la santé psychique (www.promotionsante.ch).

Financement des prestations de prévention

Sur mandat de l'OFSP, Interface et Unisanté ont analysé les possibilités de financement des offres PDS, ainsi que les lacunes possibles, et identifié les éventuels besoins d'intervention. En septembre 2021, l'OFSP a publié cette analyse en même temps qu'une fiche d'information (www.bag.admin.ch).

Sur cette base, Interface a été chargé par l'OFSP d'élaborer un manuel qui fournisse des informations sur le financement des offres PDS, qui décrive les sources de financement possibles et donne des informations et des astuces sur la façon de procéder concrètement. Le manuel paraîtra en 2022.

Promotion de l'autogestion lors de MNT, addictions et maladies psychiques

En avril 2021, l'OFSP a publié deux guides sur le financement et la qualité des offres d'autogestion. En septembre 2021, il y a ajouté une fiche d'information analysant la situation de la promotion de l'autogestion dans la formation initiale, la formation continue et le perfectionnement (www.bag.admin.ch).

Les organes responsables de la plateforme Promotion de l'autogestion (SELF) ont organisé en novembre 2021 leur quatrième forum sous le titre « Apprendre les uns des autres : comment atteindre les proches ? ». On trouvera un résumé vidéo ainsi que les exposés à l'adresse : www.prevention.ch.

En novembre 2021, l'OFSP a publié la vidéo pédagogique « Tous pour Anna. Anna pour tous ». Anna livre un aperçu de situations rencontrées sur son parcours-santé. Son exemple sensibilise les professionnels à l'importance de la promotion de l'autogestion et de son rôle.



Vidéo pédagogique
« Tous pour Anna. Anna pour tous »
Site : www.prevention.ch

Priorités 2022

Dans le domaine « Activité physique comme moyen thérapeutique », l'OFSP entamera la création d'une organisation/structure rassemblant les acteurs nationaux pertinents. PSCH lancera en septembre 2022 le cinquième cycle de soutien pour les projets PDS. Des modèles de financement hybrides seront mis au point à partir de l'analyse relative au financement des offres PDS. Dans le domaine de la promotion de l'autogestion lors de MNT, d'addictions et de maladies psychiques, des outils pédagogiques pour la formation initiale, la formation continue et le perfectionnement seront publiés à l'intention du domaine Santé publique et action sociale. Les organes responsables de la plateforme SELF organiseront en novembre 2022 leur cinquième forum.

3. Groupe de mesures

Prévention dans l'économie et le monde du travail

Ce groupe de mesures vise à renforcer la collaboration avec le secteur économique. PSCH élabore avec différentes branches des offres destinées à rendre l'environnement de travail plus favorable à la santé ainsi qu'à améliorer la santé psychique des apprentis. Divers offices (dont l'OFSP, le SECO, l'OFAS et l'OSAV) élargissent leurs activités en matière de gestion de la santé en entreprise (GSE), tandis que l'OSAV développe les activités visant à améliorer la composition des denrées alimentaires.

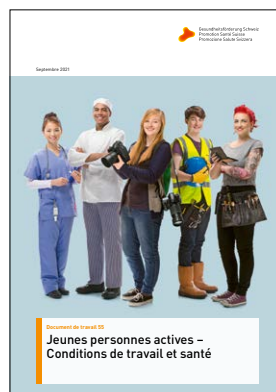
Développement de formules propres à chaque branche dans le domaine de la GSE

Depuis début 2021, l'offre « L'école en action » est proposée à toutes les écoles de Suisse romande et de Suisse alémanique (www.promotionsante.ch). Parallèlement, une offre destinée à l'espace italoophone sera préparée d'ici fin 2022. Dans la branche « Santé publique et action sociale », le module spécial pour les soins de longue durée destiné aux établissements de soins ambulatoires et résidentiels a démarré avec succès suite à son lancement en 2020; il est très apprécié dans la branche. Une trentaine d'établissements qui en ont fait usage ont ainsi pu améliorer leurs conditions de travail.

Santé des apprentis

L'offre « FWS Apprentice » s'adresse aux spécialistes de la formation professionnelle en entreprise; elle est sur le marché depuis fin 2020. Elle comprend une boîte à outils (plateforme Internet), une application pour smartphone, des moyens d'échanges et une formation continue payante (www.fws-apprentice.ch). En 2021, PSCH a attiré l'attention sur l'offre et sensibilisé le groupe cible « jeunes actifs » aux différents thèmes. Elle a mis l'accent en particulier sur la publi-

cation du document de travail consacré à la santé et aux conditions de travail des jeunes actifs.



Document de travail
« Jeunes personnes actives –
Conditions de travail et santé »
PDF: www.promotionsante.ch

Collaboration institutionnelle dans le domaine de la GSE

De concert avec des acteurs clés, l'OFSP, le Secrétariat d'État à l'économie et l'Office fédéral des assurances sociales ont poursuivi la gestion de la plateforme dédiée à la collaboration institutionnelle dans le domaine de la GSE. Quatre groupes de travail ont analysé différents thèmes: organisation du congrès trinational (Suisse, Allemagne et Autriche); élaboration d'un ensemble d'offres GSE (surtout pour les PME); état des lieux des offres de formation continue dans le domaine GSE et addictions au travail; échanges sur les nouvelles formes de travail et santé.

Promotion de la santé en collaboration avec l'économie

En 2021, l'OSAV et ses partenaires ont réalisé des activités à l'occasion des 20 ans de la campagne « 5 par jour » et de l'« Année internationale des fruits et légumes » (www.anneefruitsetlegumes.ch). Par ailleurs, l'OSAV a adapté son site en vue de la coordination internationale pour le Nutri-Score ; il est l'interlocuteur des entreprises en Suisse. D'ici fin 2021, 46 entreprises se sont engagées à introduire le Nutri-Score sur 118 marques.

Afin de sensibiliser la branche de l'économie Architecture/Aménagement du territoire, l'OFSP et les éditions « Hochparterre » ont publié en décembre 2021 un cahier thématique sur l'importance d'un environnement propice à l'exercice physique. L'implication des professionnels actifs de la promotion de l'exercice physique et de la santé dans la planification de l'architecture et de l'aménagement du territoire constitue une incitation à faire davantage d'exercice physique à l'intérieur et à l'extérieur.



Cahier thématique « Allez, on bouge ! »
Site : www.issuu.com

Priorités 2022

PSCH traduira l'offre « L'école en action » pour l'espace italoophone en tenant compte de l'aspect culturel. L'évaluation de FWS Apprentice s'achèvera et les résultats seront évalués. Dans le domaine de la GSE, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche prépareront le congrès trinational 2023. Le thème « planification et construction d'un environnement propice à l'activité physique » sera préparé pour la formation initiale et continue, ainsi que pour les colloques, en lien avec les thèmes Architecture/Aménagement du territoire. L'OFSP présentera les guides sur l'économie comportementale à divers acteurs, afin de faciliter l'intégration dans leurs projets des principes en vigueur dans ce domaine.

Mesures interdisciplinaires

Les mesures transversales interdisciplinaires « Coordination et coopération », « Financement », « Monitoring et recherche », « Information et formation » et « Conditions-cadres » soutiennent les principales mesures et contribuent à atteindre les objectifs de la stratégie MNT. Les objectifs du domaine « Santé psychique », incluant la prévention du suicide, sont également pris en compte lorsque des synergies existent.

MonAM – système de monitoring

L'OFSP souhaite mieux visualiser et communiquer les données scientifiques. Pour ce faire, il a mis sur pied, avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), la plateforme Internet MonAM. Les données qui y figurent sont tirées des enquêtes de l'Office fédéral de la statistique et d'autres partenaires. Au cours de l'année 2021, les indicateurs ont été actualisés sur la plateforme en ligne de www.monam.ch et d'autres indicateurs y ont été ajoutés. On compte ainsi 110 indicateurs en ligne. L'OFSP a en outre publié divers rapports de recherche et fiches d'information, par exemple sur les enfants et les adolescents (www.bag.admin.ch).

Activités communes de communication sur la stratégie MNT

En 2021, la priorité a été le lancement, en mars, de la plateforme en ligne prevention.ch. La plateforme sert de source d'inspiration et de vitrine pour les thèmes MNT, addictions et santé psychique. Elle crée des synergies entre les professionnels et les thèmes. 180 organisations ont ouvert un compte et peuvent y publier des contenus. Une centaine d'articles paraît chaque mois.



Flyer de la plateforme en ligne prevention.ch
PDF : www.prevention.ch

L'OFSP a en outre envoyé quatre newsletters, publié de nombreux articles pour la revue spectra (imprimés et numériques) et s'est chargé de la communication pour la conférence des parties prenantes MNT. Il a également travaillé sur la façon de réaliser au mieux les projets de prévention dans les communes (www.prevention.ch). PSCH a soutenu deux campagnes destinées à la promotion de la santé psychique : « Wie geht's dir ? » en Suisse alémanique, SantéPsy.ch/SalutePsi.ch en Suisse latine (www.promotionsante.ch). L'évaluation intermédiaire des deux campagnes a montré que la mise en œuvre et la réalisation des objectifs sont en bonne voie. La priorité a donc été mise sur la poursuite du développement et la multiplication des contenus de la campagne existante.

Échanges sur des thèmes de la santé

L'OFSP fait valoir les préoccupations de la promotion de la santé et de la prévention dans les politiques et les projets d'autres offices fédéraux (p. ex. à l'occasion des rencontres des directions). En 2021, les échanges internationaux se sont concentrés sur la gestion de la pandémie de coronavirus. Des débats ont également traité des répercussions de mesures de protection sur les MNT et la santé psychique.

L'OFSP a participé à la consultation relative au plan d'action de l'OMS « Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool ».

L'OFSP a rédigé divers documents pour le débat relatif à la loi sur les produits du tabac au Parlement suisse. En octobre 2021, le Parlement a adopté la loi (www.bag.admin.ch). Cette dernière ne permettra pas de répondre à l'objectif fixé pour la stratégie NMT, qui consiste à satisfaire aux exigences minimales de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac.

Environnement propice à l'activité physique

Avec le programme « Projets-modèles pour un développement territorial durable », la Confédération soutient les projets innovants émanant des communes, des régions, des agglomérations et des cantons (www.are.admin.ch). L'OFSP et l'OFSPo encouragent les projets qui tiennent compte des aspects santé et activité physique des personnes dans leur environnement (activité physique dans le quartier, sur le lieu de travail, etc.).

L'OFSP soutient les projets de mobilité active par l'intermédiaire de son Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO) (www.suisseenergie.ch). Avec le projet « Co-crée la biodiversité en milieu urbain », l'OFSP encourage, de concert avec d'autres offices fédéraux, la biodiversité, l'activité physique et les possibilités de repos autour des bâtiments résidentiels et de travail.



Site du projet « Co-crée la biodiversité en milieu urbain »
Site : www.siedlungsnatur.ch

Sur mandat de l'OFSP, Lamprecht et Stamm ont réalisé un état des lieux et une analyse des parties prenantes en Suisse concernant le « Plan d'action mondial pour promouvoir l'activité physique 2018–2030 » de l'OMS (www.bag.admin.ch).

Priorités 2022

Sur la plateforme en ligne MonAM, l'OFSP et l'Obsan actualiseront les indicateurs et en ajouteront d'autres. En collaboration avec ses partenaires, l'OFSP optimisera la plateforme en ligne prevention.ch et augmentera le nombre d'utilisateurs. L'OFSP soutiendra la mise en œuvre de l'« Implementation Road Map 2023–2030 for the Global Action Plan for the Prevention and Control of noncommunicable Diseases 2013–2030 » de l'OMS. L'OFSP et l'OFSPo continueront à participer au programme fédéral « Projets-modèles pour un développement territorial durable » et soutiendront des projets innovants. À partir de l'état des lieux, en Suisse, concernant le « Plan d'action mondial pour promouvoir l'activité physique » de l'OMS, l'OFSP définira, de concert avec les principaux acteurs, les mesures à mettre en œuvre en priorité.

Collaboration avec les partenaires de mise en œuvre

Outre l'organe responsable, de nombreux acteurs participent à la mise en œuvre de la stratégie MNT, dont des offices fédéraux, des cantons, des communes, des ONG, des associations professionnelles et des entreprises privées. L'année 2021 a permis de consolider les partenariats existants et d'en créer de nouveaux.

- **Conférence nationale des parties prenantes MNT:** en mai 2021, l'organe responsable de la stratégie MNT a organisé, avec l'OFSP et l'Association obésité de l'enfant et de l'adolescent, une conférence des parties prenantes avec comme thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents ». Intitulée « Etre jeune et en bonne santé: une évidence ? », elle s'est déroulée en ligne en raison de la pandémie de coronavirus (www.bag.admin.ch). Outre la santé psychique des enfants et des adolescents, elle a traité de différents contextes où ceux-ci sont en mouvement (école, famille, sport). Il est apparu que le bien-être psychique et social dans l'enfance constitue la base de la bonne santé tout au long de la vie.
- **Échanges dans les organes de pilotage:** le *Dialogue PNS* pilote la mise en œuvre de la stratégie MNT. Le *comité de direction* (comprenant des représentants de l'OFSP, de la CDS et de PSCH) coordonne la mise en œuvre de la stratégie MNT et, si nécessaire, celle des mesures du domaine « Santé psychique », y compris la prévention du suicide. Il garantit une vue d'ensemble des activités de mise en œuvre et coordonne la communication. Au cours de l'année 2021, le comité de direction a travaillé principalement sur l'impact du COVID-19 sur la société et la future collaboration dans le cadre du groupe de mesures « Promotion de la santé et prévention destinées à la population », ainsi que sur l'adaptation des bases et du processus de dépôt des demandes dans le domaine de la prévention dans les soins de santé. Afin d'échanger à propos de la stratégie MNT, le comité de direction a rencontré en avril 2021 ses partenaires fédéraux. En septembre 2021, le comité de direction a rencontré d'autres partenaires tels que des ONG, des associations professionnelles, des fournisseurs de prestations et des assureurs.

Perspectives

Au regard de l'ensemble des groupes de mesures, les priorités pour 2022 sont les suivantes :

- Mettre en œuvre de la stratégie MNT avec pour **thème prioritaire « Santé et environnement »**.
- Mener la **septième conférence nationale des parties prenantes MNT** sur le thème « Un environnement sain pour des gens en bonne santé » (septembre 2022). Pour cette conférence, l'OFSP, Santé publique Suisse et la Swiss School of Public Health collaboreront avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).
- Mettre au point une feuille de route ayant pour objectif **« Améliorer la santé grâce à un meilleur environnement »** de la stratégie du Conseil fédéral « Santé 2030 ». Celle-ci donnera une vue d'ensemble des activités de l'OFSP et de l'OFEV, et montrera le chemin vers l'atteinte de l'objectif.
- Optimiser la **plateforme en ligne dédiée à la prévention et à la promotion de la santé prevention.ch** traitant des thèmes liés aux MNT, aux addictions et à la santé psychique (OFSP, CDS, PSCH, autres services fédéraux et autres acteurs ensemble).
- Démarrer les travaux de préparation pour le **thème prioritaire « Santé publique et action sociale »** (OFSP, CDS, PSCH), entre autres en collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales.